

RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT RUE VERLYCK

Nous, Maire de la ville d'Hazebrouck,

Vu, le Code de la Route et notamment les articles R110-2, R411-8, R411-18, R412-34 à R412-43,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, L2212-2 L2213-1, et L2213-4,

Vu, la demande de la SARL DUBOIS TP, sise 62, rue du Hem à LAVENTIE (62840), qui sollicite la restriction de circulation et de stationnement, du mardi 19 mars au dimanche 7 avril 2019 inclus, rue Verlyck à HAZEBROUCK, afin de faciliter des travaux de terrassement sorties de poste pour suppression poste.

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur cette voie.

ARRETE/ BD/JMD/CD/AS/CM – 109/2019

ARRETONS

Article 1

A compter du mardi 19 mars au dimanche 7 avril 2019 inclus, la circulation sera restreinte et alternée rue Verlyck à Hazebrouck, et la vitesse limitée à 30 km/heure, afin de faciliter les travaux réalisés par la SARL DUBOIS TP.

Au-delà de cette date, charge à la SARL DUBOIS TP de renouveler la demande d'arrêté.

Article 2

Le stationnement sera interdit au droit des travaux durant la même période.

Tout stationnement de véhicule en violation du présent arrêté sera considéré comme gênant, et sera susceptible d'entraîner une verbalisation en vertu des textes en vigueur ainsi qu'une possible mise en fourrière du véhicule concerné. (article R417-10 du code de la route).

Article 3

La signalisation et l'affichage seront mis en place par la SARL DUBOIS TP, 48 heures à l'avance et sous son entière responsabilité.

Article 4

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



Article 5

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à:

M. le Commandant de Police d'HAZEBROUCK, pour exécution en ce qui le concerne,
Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Hazebrouck : circulation.g1@sdis59.fr,

La Direction des Services Techniques Municipaux,

La Direction Générale des Services, pour insertion au Recueil des Actes Administratifs,

La Direction Générale des Services du SMICTOM, nhembert@ville-hazebrouck.fr,
azieglmeyer@ville-hazebrouck.fr, sdebergh@ville-hazebrouck.fr, mingelaere@ville-hazebrouck.fr,
abigan@ville-hazebrouck.fr, agressier@ville-hazebrouck.fr

Mme la Chef de Pôle des Affaires Générales, pour insertion au Registre des Arrêtés,

Le Service de la Communication, mverscheure@ville-hazebrouck.fr

M. le Chef d'établissement de la Poste, rue du Fer à Cheval - 59190 HAZEBROUCK,

M. Hugo GOUBET propreté - 59270 STRAZEELE, hugo.goubet@veolia.com,
yannick.lepretre@veolia.com, jonathan.o-neil@veolia.com, julien.deconinck@veolia.com,
melanie.pailleux@veolia.com

M. BOUTELIER, réseau ARC-EN-CIEL, fax : 03.28.59.62.81, mail exploitation@arcenciell.fr,
contact@arcenciell.fr

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique : gardes@ville-hazebrouck.fr

SARL DUBOIS TP, sise 62, rue du Hem à LAVENTIE (62840), / Tél : 03.21.27.43.81

Mail : sarl.duvbois.tp@cegetel.net , pour affichage.

Hazebrouck, le 12 mars 2019

Pour Le Maire,

« Par délégation »

L'Adjoint chargé de la Vie quotidienne,
de la vie des quartiers, de la propreté Urbaine,
de la sécurité et des Commissions de sécurité.



Jean-Luc ARNOUITS